



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 806 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la maladie cœliaque est une maladie chronique auto-immune induite par l'ingestion de gluten chez les personnes génétiquement prédisposées;

CONSIDÉRANT QUE 82 000 Québécois en seraient atteints et qu'il n'existe aucun traitement pharmacologique pour cette maladie;

CONSIDÉRANT QUE le seul traitement disponible est un régime sans gluten strict, insuffisant pour 30 % des patients et qu'il n'est pas remboursé par les compagnies d'assurance;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de traitement de la maladie a des conséquences graves pour les personnes visées telles que symptômes gastro-intestinaux, retards de croissance, arrêts de travail, visites régulières à l'hôpital, dénutrition, dépression, etc., et qu'il en découle des coûts importants pour le système de santé qui peuvent être réduits en rendant ce traitement plus accessible et équitable;

CONSIDÉRANT QUE le coût des aliments sans gluten peut être 360 % plus élevé que leurs comparables avec gluten;

CONSIDÉRANT QUE les parents d'un enfant diagnostiqué cœliaque reçoivent 2 400 \$ par année via le supplément pour enfant handicapé, mais que cette mesure prend fin à l'âge de 18 ans;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons que le gouvernement du Québec poursuive l'allocation mensuelle fixe après l'âge de 18 ans afin de rétablir l'iniquité de traitement pour toutes les personnes ayant reçu le diagnostic de maladie cœliaque qui ne bénéficient pas de l'aide appropriée pour traiter la maladie. Cette solution permettrait de faciliter l'accès au traitement et de réduire la pression sur le système de santé qui en a bien besoin en ces temps de crise sanitaire mondiale.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Marie Montpetit
Députée de Maurice-Richard**

10/09/2021

Date de signature de l'extrait